

Interventions au rassemblement du 16 janvier 2021 à Mantes la Jolie

Appel à la manifestation nationale



**MANIFESTATION
NATIONALE
A PARIS
SAMEDI 30 JANVIER
2021**

LOI SÉCURITÉ GLOBALE
+ Schéma National du Maintien de l'Ordre
+ Décrets sur le fichage
= **Recul des libertés publiques**

DÉFENDONS :
Le droit à la vie privée
La liberté de réunion publique
La liberté d'expression
Le contrôle démocratique de la force publique

REFUSONS :
Une société de surveillance généralisée
Toute dérive autoritaire de l'Etat

Aitac78Nord, CGT UD78, FO UL Mantes, FSU78,
EELV du Mantois, FFFRAC, Libre Pensée 78, LDH Mantes,
PCF Mantes la Jolie, PCF Mantois, PS Mantois-Vexin,
Solidaires 78, Uni.e.spourleclimat

<https://stoploisecuriteglobale.fr>
Contact local : ldhmantes@orange.fr



**Place de la République
à 14h**

Intervention de Alain Boudou pour la Ligue des Droits de l'Homme

Merci à toutes et tous d'être venus protester

Bientôt en manifestant vous serez filmés par le drone là au-dessus de nos têtes, vous serez identifiés et fichés. On vous attribuera des opinions politiques ou des affinités syndicales.

Merci d'avoir relayé cet appel sur les réseaux sociaux

Ce qui enrichira votre CV dans les fichiers avec des données personnelles et peut être celles de vos ami.e.s

Merci à celles et ceux qui passent et qui s'arrêtent pour savoir de quoi il est question.

Vous nous accompagnerez peut-être dans les fichiers

Moi je n'ai rien à me reprocher et je garde mes opinions pour moi alors je ne risque rien. C'est à voir.... Car ce qui compte c'est ce que les autorités diront de vous sans vous demandez votre avis.

Nassés, gazés, tuméfiés peut-être, mais ne filmez par les forces de l'ordre, vous pourriez être soupçonnés d'intention malveillante...et ça c'est un délit.

Alors merci encore d'être venu aujourd'hui, demain vous n'en n'aurez peut-être plus envie.

Trop de risques !

Ce que nous reprochons à la loi Sécurité Globale c'est ce que la Défenseure des Droits et le Haut-Commissariat aux Droits Humains lui reprochent.

C'est de porter atteinte aux libertés publiques, au droit à la vie privée, à la liberté d'expression et de manifestation, au contrôle démocratique de la force publique.

Ce que nous reprochons aux décrets de décembre c'est de donner les moyens informatiques d'une société de surveillance ou les autorités pourraient tout savoir, tout enregistrer de nous : les opinions politiques, philosophiques, religieuse ou l'appartenance syndicale, des données de santé, les pratiques sportives, la détention d'animaux dangereux (attention chien méchant !) et même les facteurs de fragilité, familiaux, sociaux, économiques.

Ce que nous reprochons à la nouvelle mouture du Schéma National du Maintien de l'Ordre c'est de ne pas remettre en cause les pratiques violentes et dangereuses pour tous des forces de l'ordre.

La France se distingue en Europe par le nombre de personnes gravement blessées ou mutilées dans le cadre de manifestations. Ailleurs ont été mis en place des stratégies de désescalade avec pour objectif de faire baisser les tensions par le dialogue et la facilitation pour éviter, le plus possible, le recours à la force. Pas en France où l'Etat reste partisan de la manière forte.

Et puis enfin il y a l'information du public. Entraver le travail des journalistes indépendants, comme des mesures disséminées dans ces textes le prévoient c'est, pour l'Etat, le moyen de redessiner la réalité à sa guise.

Alors avec le collectif national StopLoiSécuritéGlobale nous continuerons à nous opposer à toute dérive autoritaire de l'Etat et au recul des libertés.

Intervention de Freddy Bruneel pour Solidaires Yvelines

Sécurité globale, retrait total

Nous rappelons cette scène, de cette arrestation collective scandaleuse qui a fait le tour de monde, ce petit reportage, peu glorieux pour les forces de l'ordre, qui a pourtant été réalisé par un agent porteur de l'autorité publique, sans doute très fier de ce coup de filet de 151 adolescent.es et enfants (certains et certaines n'avaient que 13 ans à peine), mis à genoux, [certain.es]certain.es face à un mur.

Il va même, ce pandore, jusqu'à faire des commentaires acerbes, se sentant à son avantage de ce fait d'armes, il se met en scène sur les réseaux sociaux...

Et oui, c'est arrivé sur les Yvelines, à Mantes la Jolie ce fameux jeudi 6 décembre 2018. C'était alors une vaste répression sur toute la France, particulièrement féroce, et qui visait les lycéens et lycéennes, le monde de la jeunesse qui contestait les réformes Blanquer et Vidal.

La manière dont ces élèves ont été humilié.es est tout simplement révoltante... Selon les témoignages recueillis, plusieurs procédures légales n'ont pas été respectées, en particulier celles concernant la protection des mineur.es (présence d'avocats, de médecins etc...)

Mais les propos et les pratiques de ce policier étaient sans doute une synthèse de ce que veut ce gouvernement pour notre société : museler la jeunesse, lui formater l'esprit au consentement, à la docilité, quitte à remettre en place aujourd'hui un très coûteux Service National Universel, chercher à briser toute velléité émancipatrices de futurs citoyen.iennes.

Ce pandore disait notamment « voilà une classe qui se tient bien sage... »

Parce qu'aujourd'hui, ce qui est global est la politique de ce gouvernement qui n'a de cesse de légiférer pour créer sa propre vision de la société, celle de ceux qui veulent imposer l'arbitraire. Celle de [dirigeants.es]dirigeants.es qui matent violemment la population qui ne supporte plus leur politique de régression, anti-sociale, cette population qui oserait le revendiquer, ce qui est ressenti par ce pouvoir comme un crime de lèse-majesté...

Un régime au pouvoir qui pourrait facilement basculer vers l'autoritaire, l'autoritarisme, puisque les mesures envisagées (projet de loi « Sécurité Globale », le Schéma national de maintien de l'ordre, le fichage et le traçage de toute la population par décrets...). Ces mesures envisagées préparent le terrain législatif pour que la société reste « bien sage ». Des lois et des projets de lois qui confirment le paradigme imaginé par Macron, basé sur la répression, la contrainte et la permanence de la contrainte.

Parce qu'il faut le rappeler cette répression existe depuis des années, souvenons-nous des manifestations contre les lois de réforme du travail, réprimées et violentées dès le gouvernement Hollande.

Les militant.es de la liberté sont perpétuellement sous le joug d'armes, comme les LBD, de menaces incessantes en manifestation, des menaces de répression, de flicage, de traçage et de fichage. Manifester son opinion deviendrait répréhensible et contester le pouvoir en place reviendrait à enfreindre ces lois liberticides.

La permanence de la surveillance accompagne déjà notre quotidien. Avec ces dernières mesures du gouvernement, tous nos faits et gestes, "nos habitudes de vie" (comme c'est écrit textuellement dans les récents décrets) pourront être récoltés, pour sans doute établir à chacun.e un profil, un pseudo niveau, un étalonnage de la dangerosité de chacun, pour sans doute écarter les contestataires...

La docilité deviendrait la norme, le macronisme dans toute sa dérive, « une société qui se tiendrait bien sage" en somme ...

Non au projet de loi de Sécurité Globale, non à la SNMO, non au fichage et traçage de la population. Retrait total de la Sécurité Globale !



Intervention de Fabienne Lauret pour Attac 78 Nord

L'article 23 (pas encore remis en cause) prévoit d'exclure du bénéfice des crédits de réduction de peine les auteurs de certaines infractions commises au préjudice d'une personne investie d'un mandat électif public, d'un militaire de la gendarmerie nationale, d'un fonctionnaire de la police nationale ou d'un sapeur-pompier professionnel ou volontaire. Ces infractions correspondent aux atteintes à la vie, à l'intégrité physique et à des menaces et actes d'intimidation.

Voici le commentaire dans le rapport du Défenseur des Droits :

Cet article 23 de la proposition de loi reviendrait donc à transposer des règles applicables en matière de terrorisme à des actes et comportements de gravités très inégales.

L'adoption de l'article 23 de la proposition de loi ferait obstacle à l'exercice du pouvoir d'individualisation des peines par le juge, s'accorderait mal avec l'objectif assigné par la loi aux réductions de peine et pourrait porter atteinte aux principes d'égalité devant la loi, de nécessité des peines, de proportionnalité et d'individualisation des peines.

Cette loi a, dès le départ, provoqué des nombreuses contestations partout dans le pays et depuis cela s'amplifie, que ce soit certains des articles ou tout l'esprit liberticide de la loi. Ici dans le Mantois, on a pu voir juste après le vote à l'Assemblée Nationale, samedi 28 novembre, les permanences des 2 députés de la 8^e et 9^e circonscription ayant voté le projet de loi, décorées de façon éphémère par de nombreuses pancartes refusant cette loi. Le côté bon enfant et humoristique de cette action contestatrice, a été apprécié par les passants ici même devant la mairie Mantes la Jolie.

Mais cela n'a pas eu le même effet à Maule où le député s'est senti tellement mis en cause, qu'il a tweeté 2 heures après, son intention de porter plainte contre les vilains trublions, accusés d'avoir porté atteinte à son intégrité d'élu.

Rien que ça ... Oserions nous dire que le ridicule ne tue plus et que la justice a bien d'autres dossiers largement plus sérieux à régler ?

Nous avons une tout autre conception de la démocratie et de la liberté d'expression lesquelles sont tous les jours de plus en plus bafouées et rendues à une caricature.

La situation sanitaire a vraiment trop bon dos pour faire passer l'infamie qu'est cette loi liberticide, comme d'ailleurs beaucoup d'autres décisions antisociales.

Que ce soit avec les violences policières dans les manifestations, la répression anti-syndicale galopante, la surveillance généralisée, nous n'en pouvons vraiment plus de cette volonté de mise au pas de la moindre contestation dans ce pays.

Nous avons jusqu'en mars pour empêcher que cette loi scélérate passe et nous pourrions encore plus la vie.

La mobilisation doit impérativement s'amplifier, partout, ensemble, nous pouvons gagner !



Intervention de Armelle Hervé pour la section du PCF Mantes la Jolie

Le projet de loi « Sécurité globale » issu du rapport du député en marche Jean-Michel Fauvergue est un nouveau tour de vis sécuritaire s'en prenant aux libertés individuelles, collectives, politiques et syndicales... au prétexte du Covid ou du terrorisme. Mais qui peut croire que la peur d'être filmé par un drone peut empêcher un terroriste de passer à l'acte ?

Non, derrière ce projet de loi c'est toute l'organisation de la sécurité qui est en jeu, qui fait glisser des prérogatives de la Police nationale vers la Police municipale et des entreprises privées de sécurité. Derrière ce projet, c'est déployer tout un arsenal juridique et technique (drone, fichage...) permettant à l'Etat de réprimer toute contestation à sa politique dès aujourd'hui et demain.

Le 24 novembre dernier, 338 députés – sans aucune honte – ont voté en première lecture ce projet qui laissait les violences policières impunies en interdisant toute image de fonctionnaire en opération, et en muselant la presse (Le célèbre article 24 !) Il aura fallu le tabassage de Michel Zecler provoquant colère et indignation face aux images diffusées pour que cet article 24 soit retiré.

Nous n'allons pas attendre qu'il y ait autant de Michel Zecler que d'articles pour que ce projet soit retiré – et ce dans son intégralité. C'est dès maintenant qu'il doit être retiré. Les mobilisations se multiplient et c'est tant mieux.

Ne laissons pas le gouvernement Macron et ses courroies de transmission – comme le Préfet de Paris – instrumentaliser les forces de l'ordre, par purs calculs politiques, pour ratisser les électeurs de droite et d'extrême-droite.

On le sait bien : ériger la sécurité comme un système répressif conduit

- A verbaliser le personnel de l'Hôtel Dieu à Paris qui manifestait contre la fermeture de leur hôpital.
- A placer en garde à vue pour « motif arbitraire » des étudiants de la Sorbonne venus manifester pour reprendre leurs cours en présentiel.
- A réprimer les manifestants par des gazages, blocages de rues, arrestations, violences policières...

A contrario, mettre fin aux violences policières, c'est conforter celles et ceux qui - à l'intérieur - les refusent. Et c'est de cela dont on a besoin pour assurer le droit à la sécurité pour tous, respectueuse des valeurs républicaines.

Cela passe par une Police nationale de proximité au service des citoyens et nécessite aujourd'hui de reconstruire un lien de confiance avec les habitants.

Aujourd'hui la mobilisation reste de mise car ce que le gouvernement retire d'un côté, il le fait « glisser » de l'autre, dans d'autres textes comme le « Schéma National du Maintien de l'Ordre ». A ce propos, considérant que ce n'était pas une atteinte « disproportionnée » à la liberté d'opinion, de religion ou syndicale, le Conseil d'Etat vient de valider 3 décrets portant sur un élargissement du fichage de citoyens par la police et la gendarmerie, relatif à des opinions politiques, à des convictions philosophiques ou religieuses ou à une appartenance syndicale, « au nom de la sûreté de l'Etat » (et plus « seulement » pour trouble à l'ordre public).

Ce glissement d'un texte à l'autre est à noter pour la loi sur le séparatisme dite « loi confortant les principes républicains » dans laquelle l'article 24 (de la loi de sécurité globale) deviendrait l'article 25 !

Restons mobilisés pour le retrait de toutes les lois liberticides, pour la défense de nos droits d'expression, pour sauver la démocratie.



Intervention de Gérard Reix pour l'UL FO de Mantes

Merci d'être venus nombreux malgré le froid et la neige. Merci à la Ligue des Droits de l'Homme de Mantes et à Solidaires d'avoir pris l'initiative de nous rassembler aujourd'hui.

L'union locale Force Ouvrière de Mantes a tenu à être ce jour aux côtés de tous les citoyens pour la Liberté, la justice et la dignité.

Nous sommes touchés par un virus mortellement dangereux et c'est déjà très inquiétant. Malheureusement nous sommes aussi confrontés à des hommes et des femmes qui n'ont pas l'esprit de concorde, qui n'ont pas au coeur l'intérêt général comme objectif et qui raisonnent avec un coffre-fort à la place du cerveau.

Hélas pour nous, ces hommes et ces femmes sont ceux et celles qui décident des destinées du pays et donc de chacun de nous. Ils dirigent l'exécutif du gouvernement du pays. Leur chef actuel s'appelle Emmanuel Macron.

Nous le connaissons bien, nous syndicalistes, pour nous être mobilisés dès 2017, sous le gouvernement Hollande contre ses lois et décrets détruisant profondément les droits protecteurs du code du travail. Nous le connaissons bien car en 2018, avec les gilets jaunes contre l'augmentation des taxes sur l'essence et en 2019 contre le projet de loi détruisant les retraites par répartition au profit des hommes d'argent, les salariés, la population se sont levés par centaines de milliers dans tout le pays. Monsieur Macron a alors sorti les LBD, les matraques, la répression. Il a fait voter la loi du 10 avril 2019 visant à « renforcer et garantir le maintien de l'ordre public dans les manifestations. » Il a multiplié les dispositions pour empêcher la population et ses organisations d'exprimer ses revendications.

Dans le Mantois à deux reprises, en décembre 2019 et en février 2020 nos organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires et Force Ouvrière avons dû interpellé le sous-préfet pour exiger le droit de nous rassembler et de manifester. Dans le même temps les personnels médicaux réclamaient les moyens pour l'hôpital public et ils étaient également matraqués et gazés.

Puis le covid est apparu et, au lieu de décréter l'état de crise sanitaire, au lieu de donner tous les moyens nécessaires aux soignants, M Macron et son équipe a sorti le 49.3 contre les retraites, il a accentué la politique répressive en décrétant l'état d'urgence le 23 mars 2020 intégrant de nouvelles dispositions anti sociales : remise en cause des droits à congés payés, remise en cause des jours de repos, dérogations aux règles d'ordre public pour les entreprises de certains secteurs et même modification dans le versement des primes pour le pouvoir d'achat. Rien à voir avec la lutte contre une maladie !

Dans cette situation sanitaire et économique très préoccupante et même catastrophique pour nombre de nos concitoyens M Macron et son gouvernement préparent leurs projets de lois que nous a exposés notre ami Alain de la Ligue des Droits de l'Homme à l'instant.

Il entend ainsi mettre en place une société de contrôle des populations pour imposer sa politique massivement rejetée. Il espère que les décisions prises au nom de la lutte sanitaire : couvre-feu, confinements, interdictions de se rassembler, de se réunir, restrictions du droit de manifester, appuyées par la matraque, lui permettront de faire, d'ici la fin de son mandat, les contre réformes d'abaissement des droits que la population n'accepte pas.

Pire, si c'est possible, il espère aussi diviser la population notamment avec son projet de loi sur le séparatisme en stigmatisant les populations issues de l'immigration et en remettant en cause les lois fondamentales de liberté :

- la loi de 1884 pour la liberté des syndicats
- La loi de 1901 pour la liberté d'association
- la loi de 1905 pour la liberté de conscience

Alors il faut que nous le disions : la révolution de 1789/1793 qui a abouti à l'abolition des privilèges et a établi l'égalité des droits n'a pas été faite en vain.

Car sans liberté il n'y a pas de droits.

Restons unis pour la liberté inscrite sur les frontons de nos mairies et de nos écoles de la République. Monsieur Macron ne réussira pas là où ses prédécesseurs ont échoué.



Intervention de Stéphane Bernard pour le groupe EELV du Mantois

Je ne vais pas à la fin de ce rassemblement répéter les multiples raisons de notre présence et de notre opposition aux mesures législatives et gouvernementales liberticides. Oui nous écologistes sommes viscéralement attachés à la défense des libertés,

Qui font partie de ce triptyque liberté, égalité, fraternité, que nous défendons tous, parfois pour des raisons diverses.

Pour les écologistes, concernant les luttes d'aujourd'hui, je voudrais en souligner quelques-unes.

Pour nous l'égalité passe par la lutte contre les discriminations et pour la justice sociale.

La fraternité ? Par la solidarité et l'entraide, la coopération.

La liberté ? Par le souci de développer l'esprit critique chez les citoyens et par la lutte pour l'émancipation.

Pour les écologistes, tout cela se tient, et c'est le sens de notre défense des libertés, particulièrement visées par l'ordre social néo-libéral,

Hier, aujourd'hui, et demain.

Même, et surtout, quand il y aura un ministre de l'Intérieur écologiste, nous serons dans la rue pour défendre les libertés, si elles sont menacées par quiconque.

Comme nous le serons lors de la prochaine Marche pour les libertés du 30 janvier 2021 à Paris,